

## LOGEMENT



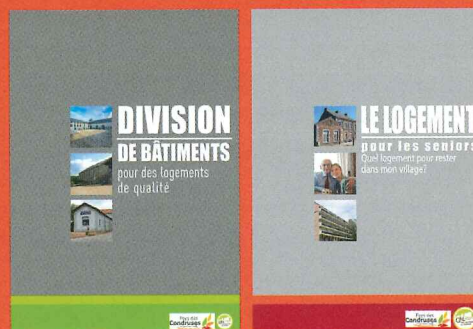
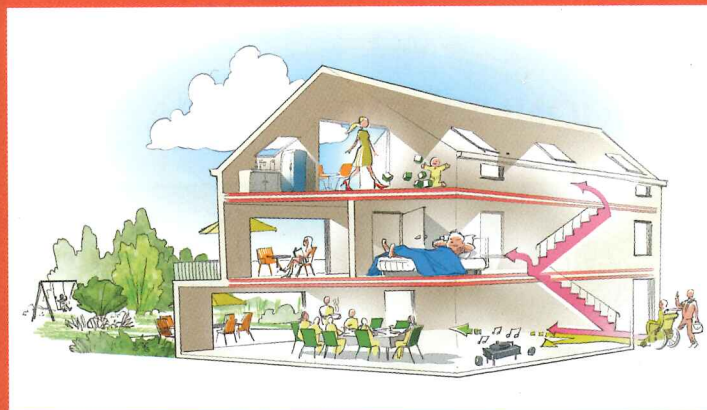
### Votre commune et le GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL accompagnent VOTRE PROJET DE LOGEMENT dans votre village

Créer un logement supplémentaire dans votre bâtiment en le divisant, étendre votre logement, créer un logement kangourou ou intergénérationnel, créer un logement dans votre jardin, adapter votre logement à une perte de mobilité, créer un habitat groupé participatif ou solidaire, construire une maison abbeyfield, une résidence-services ?

Quelles sont les alternatives en matière de logement ?

Tous concernés, à tout âge !

Deux brochures sont à votre disposition dans votre commune et votre CPAS.



Commune :  
085 611 231 - urbanisme@ohey.be - delphine.goetyncck@ohey.be  
CPAS : 085 611 991 - francoise.ropson@ohey.be

## LOGEMENT

### Le bail locatif wallon, mode d'emploi.

En Wallonie, le contrat de bail wallon est le document officiel indispensable à tout locataire et propriétaire. Conscientes des difficultés que rencontrent certaines personnes à l'appréhender, la Province de Namur et les 4 Agences Immobilières Sociales (AIS) de son territoire ont créé une version simplifiée du bail locatif.

Trop souvent, le locataire, peu à l'aise avec la langue française ou les notions juridiques, mais désireux d'occuper un logement au plus vite, signe son contrat de bail sans saisir les droits et les obligations qui incombent à chaque partie. Or, en cas de pépin, c'est bien ce document qui permettra de départager les responsabilités.

Conçu en priorité pour les publics fragilisés et les non - francophones, l'outil peut être utilisé par tout professionnel du logement, du social, de la santé, du secteur juridique désireux d'aborder ce contenu avec son public. Il est aussi adapté à tout propriétaire.

« Le bail locatif wallon, mode d'emploi » est un outil unique en Région wallonne. Concrètement, il se décline en 3 supports complémentaires, mais pouvant être utilisés indépendamment.

- Le « contrat de bail wallon de résidence principale » simplifié au niveau du langage, mais conservant sa validité juridique ;
- Une série d'illustrations permettant de mieux comprendre les points essentiels de ce contrat ;
- Une capsule vidéo retraçant les étapes clés du parcours d'un couple de locataires (vidéo sous - titrée en français sera prochainement sur le site de la Province)

N'hésitez pas à contacter la Province :  
pierre.rahier@province.namur.be (081/77 55 54)

Service logement de la commune d'Ohey :  
Delphine Goetyncck - delphine.goetyncck@ohey.be (085/82 44 79)



Au cœur de votre quotidien

### Bail locatif wallon, mode d'emploi

c'est quoi ?

Le contrat de bail, des illustrations et une vidéo

Légal et simplifié

Accessible et compréhensible

Pédagogique

pour qui ?

Pour tous les professionnels du logement, du social, de la jeunesse...

où le trouver ?



une question ?

pierre.rahier@province.namur.be  
081 77 55 54

<http://tiny.cc/provIncedenamur-bail>

